



ASBL El Tournikèt

Bulletin n° 3

Cher Membre sympathisant,

Vous avez été plus de 200 à participer aux 5 sorties organisées durant cette année 2006. Le nombre de participants est en constante augmentation. Lors de la traditionnelle promenade d'automne du SITI du 14 octobre, 76 personnes ont été à la rencontre du passé industriel de Fauquez et 50 plats ont été servis avant une soirée dansante des plus réussies. Nous pouvons donc en conclure que le bilan est positif pour notre ASBL. Nous espérons que 2007 sera dans la continuité de 2006.

Encore mille fois merci pour votre participation.

La dernière sortie (sans réservation) est prévue le 22 décembre à 19h au départ de la salle polyvalente. Celle-ci consistera en une visite des illuminations de Noël. Au retour, vin et chocolat chauds dans les locaux du No Man's Land en toute amitié. On en profitera pour vous proposer les cartes de membres sympathisants au prix de 4€.

Un peu d'histoire... (suite)

Rappelez-vous, nous nous étions quittés en 1816 (1^{ère} carte).

1841, M. Liedts et le premier recensement.

L'Atlas des sentiers et chemins date de 1841. Cette carte officielle était le fruit de « La loi sur les chemins vicinaux » signée le 10 avril de cette même année par l'ancien gouverneur de la province de Brabant monsieur Charles Liedts, alors ministre de l'intérieur.



M. Charles Liedts

Bien que l'Atlas soit toujours la seule et unique source officielle de renseignements depuis plus de 160 ans, les communes n'y ont guère, voir pas du tout apporté de changements.

Notre commune n'a pas fait exception à ce désintéressement.

Les grandes lignes de cette loi.

- Reconnaissance et délimitation des chemins vicinaux avec établissement d'un Atlas créant les droits et les devoirs de propriété sur l'assiette de ces chemins les rendant **IMPREScriptIBLES** tant qu'ils servent au public.
- Entretien et amélioration, par les communes, des chemins et sentiers vicinaux avec création des ressources nécessaires à leur entretien.
- Création de la police des chemins vicinaux, avec celle de la fonction de commissaire voyer.
- Obligation pour les conseils provinciaux d'établir un règlement sur la voirie. Le premier règlement de la province de Brabant fut voté les 25 juillet 1843 et 12 juillet 1844.

Atlas de la commune de Virginal-Samme suite à la loi de 1841

A cette époque, les sentiers étaient plus nombreux, importants et fréquentés que les routes. Ils furent répertoriés, numérotés et couchés sur carte : l'Atlas était né avec obligation pour la commune de le tenir à jour ! Un plan d'ensemble fut dessiné (voir carte) ainsi que plusieurs plans de détail.

Plus tard, surtout à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, d'importants travaux furent réalisés pour l'amélioration du réseau de communication :

- _ *Prolongement de la rue du hameau de Samme vers le Rouge Bouton,*
- _ *Elargissement et prolongation de la rue Ch. Catala vers la station en 1887,*
- _ *Création des rues E. Brancart et Bachelard.*

Les années d'après guerre, avec les grands travaux d'asphaltage imposés par la voiture donnèrent le coup de grâce aux sentiers qui disparurent peu à peu, kidnappés par la nature, par des propriétaires plus épris de rendement que de civisme et peu soucieux du respect de la loi de 1841.

- _ *Elargissement de la rue de Samme,*
- _ *Asphaltage des rues du centre de la commune.*

L'Atlas fut tellement chamboulé « sur le terrain » que l'on se demande s'il peut encore être considéré comme une référence cartographique pour l'étude actuelle du patrimoine pédestre.

Les désirs...

De nombreux nouveaux habitants ne connaissent pas les sentiers de la commune ; en effet, beaucoup de ces derniers ont disparu et d'autres sont cachés, labourés ou détournés de leur affectation première. Si les marches ADEPS drainent une foule d'habitues, la promenade en famille et le tourisme d'un jour jouissent actuellement d'un regain d'intérêt.

Notre ASBL, après avoir répertoriés les sentiers de la commune a tenté de mettre sur pied un premier circuit balisé. Ce travail aurait du être terminé en 2003, le vandalisme en a décidé autrement en remettant en question ce beau projet. Sur une vingtaine de balises implantées, il n'en restait plus que quelques-unes le lendemain déjà ! Les panneaux et balises restants attendent au fond d'une armoire des jours meilleurs... Il faut espérer !

Rappel.

Le 22 décembre à 19h salle polyvalente.
Visite des illuminations de Noël.

Qu'on se le dise

Votre contact : 067/64.74.13, Email marievd1@hotmail.com

Le comité.